

**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2014 - 20H**

Dates de convocation et affichage : 06/06/14 - Nombre de conseillers en exercice : 15

Sont convoqués : Mireille MORNAY - Jean-Claude GAILLARD – Hervé TOURNIER - Michel GAILLARD - Sébastien CHORRIER COLLET - Patricia GIROUD – Violaine VARVAT – Annick HOMBERT - Christine DUBUJET – Isabelle TEIL – Chloé BAYARD – Thierry PARMENTIER – Thierry DUFOUR– Marc TOURNIER - Yves BAYLE.

Nombre de conseillers présents : 15

Secrétaire de séance : Violaine VARVAT

Sont excusés : Ø

---

**1. APPROBATION COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2014**

Le compte-rendu est approuvé sans remarque.

**2. DIVERSES INFORMATIONS CONCERNANT LES EMPLOYES**

Madame Christiane MILLET secrétaire de mairie est en arrêt depuis le 12 mai 2014 pour une durée vraisemblablement assez longue. Le Centre de gestion ayant un service de remplacement, Mme Carole VINCENT intervient depuis le 20 mai à raison d'un jour par semaine pour tenir la comptabilité communale. En juillet, elle pourra en principe intervenir 2 jours par semaine. Les 3 adjoints se partagent les permanences du mardi après-midi, et le maire tient celle du vendredi après-midi.

Mme Annie VIGOT a fait valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> juin 2014. Elle occupait depuis 6 mois le poste d'employé administrative à raison de 4h/semaine depuis 6 mois.

M. Kévin DUBOIS, auto-entrepreneur de Roissiat, a démarré début avril pour aider Dominique ORRU dans ses tâches d'entretien de la voirie communale.

Pour info, Stéphanie STRAMANDINO effectue l'entretien des locaux de la mairie à raison de 4 h par semaine.

**3. DELIBERATIONS**

1. Mme le Maire informe le conseil municipal qu'une erreur purement matérielle est intervenue dans la saisie du budget primitif 2014. Les sommes ci-après, ont été saisies dans la colonne «report» au budget primitif alors qu'elles auraient dû l'être dans la colonne «prévisions budgétaires». De ce fait, la somme totalisée au titre des reports des restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élève à 40 333.97 € au lieu de 6273.67 €.

Il convient donc d'effectuer les rectifications informatiques suivantes :

N° opération	Libellé opération	Compte	Report RAR	Prévisions budgétaires
249	modernisation Eclairage public	2534	- 30 800	+ 30 800
247	Extincteurs 2014	2156	- 1 150	+ 1 150
248	Coffret cloches	2158	- 2 110	+ 2 110

Après régularisation, le montant des restes à réaliser s'élève à 6276.67 € conformément au compte administratif 2013 d'une part, et à l'état des restes à réaliser par le Trésorier d'autre part.

Mme le Maire précise que l'équilibre du budget primitif en investissement étant excédentaire, il est proposé d'affecter ce surplus, soit 904.96 € au compte 020 «dépenses imprévues d'investissement». Le budget primitif 2014 en section d'investissement est donc équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 242 640.94 €.

Après en avoir délibéré, les régularisations ci-dessus sont adoptées à l'unanimité.

2. Travaux bâtiment communal du restaurant le Candi à Roissiat. Le gérant nous informe de la vente du fonds prochainement et demande que soit effectué des travaux d'isolation en faveur des économies d'énergie comme évoqué depuis plusieurs années. Le double vitrage de la salle de restaurant est nécessaire ainsi que le changement de la porte d'entrée à cette salle qui doit permettre l'accessibilité. De plus, une tonnelle en bois serait à construire pour matérialiser l'accès à cette salle.

Pour cela, il convient de créer une ligne en investissement M14 du budget général en prévision de ces travaux. Mme le Maire propose de prélever la somme de 23 000 € au compte bâtiment mairie et faire les demandes de subventions nécessaires.

Le loyer actuel est d'environ 626 € par mois plus 27 € de licence communale. Un conseil sera pris auprès de mairie conseil ou d'un notaire afin d'étudier la possibilité d'augmenter le loyer dans des normes raisonnables suite aux travaux.

Après en avoir délibéré, le transfert ci-dessus est adopté à l'unanimité.

Mme le Maire explique qu'il est possible d'obtenir des aides financières auprès du FISAC.

Le conseil municipal donne son accord pour que le dossier de subventions soit fait.

3. La commune adhère à La route fleurie du Revermont dont le siège est à Hautecourt Romanèche et le président M. Gérard Brevet. Il convient de délibérer pour régler la facture annuelle de 122.75 €. Les conseillers municipaux veulent connaître les actions de cette association. Il s'agit de la promotion du Revermont et d'un soutien aux comités de fleurissement par des aides techniques, formations, voyages découverte. L'association a également fourni les panneaux d'entrée de village de la route fleurie du Revermont et organise la fête des fleurs chaque année. Un débat s'instaure sur la non-participation des bénévoles aux actions de l'association et ne désirent pas poursuivre cette adhésion.

Après en avoir délibéré, la subvention ci-dessus est rejetée à 11 voix CONTRE sur 15.

4. La Trésorerie municipale de Bourg en Bresse nous rappelle que le comptable public ne peut engager de mesures d'exécution forcée à l'encontre d'un débiteur qu'avec l'accord préalable de la collectivité qui a émis la recette. Cette autorisation étant une prérogative du maire en tant qu'ordonnateur, la fin du mandat de ce dernier met naturellement fin à l'autorisation qu'il a accordée, et il convient de la renouveler pour ce mandat. La mise en place d'une autorisation permanente et générale l'autorisant à exercer tous types de poursuites à l'encontre des débiteurs de la commune est adoptée.

#### **4. TRAVAUX CHEVIGNAT**

1. Le chantier d'eau potable conduit par le SIE ASR avec l'entreprise DUMAS TP s'est terminé le 6 juin 2014. Les reprises en enrobés et le retrait de deux tampons d'eau potable seront fait dans les 3 semaines, là où la commune ne passe pas pour l'assainissement.
2. Le chantier d'assainissement a démarré le mercredi 4 juin 2014 avec l'entreprise EGTP et INFRATECH en maîtrise d'œuvre. A la demande de la commission travaux, un réseau d'eau potable a été chiffré du fond de l'impasse du tilleul jusque sur la rue du mont Myon au croisement de la chapelle. Ce réseau desservirait 3 maisons dont les eaux se jetaient dans un réseau privé, et améliorerait le réseau cassé existant du bas de la rue du Mont Myon. Le devis de l'entreprise EGTP est de 15 056 € HT soit 18 067.20€ TTC. La commission informe également de diverses moins-values déjà opérationnelles au déroulement du chantier (45m en moins vers les lagunes, tuyaux fonte existant repris un peu plus loin, pas de rocher, ni de bicouches...). Il convient de prendre une délibération pour accepter ce devis. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.
3. Enfouissement réseaux EDF, TELECOM et fibre optique autour de la chapelle. La commission travaux ayant rencontré l'entreprise SAFEGE sous couvert du SIEA, l'estimation des travaux est portée à 35 100 € et l'opération est maintenant réalisable. Le SIEA s'est engagé sur une réalisation en septembre 2014. Il convient de prendre une délibération pour accepter ce projet. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.
4. Mise en esthétique de la place de la chapelle : la commission va mettre en commun les diverses idées de réfection de la place : suppression du muret devant la chapelle, portions de remise en herbe pour couper la masse d'enrobés, sens unique autour de la chapelle... Ingrid Perdrix technicienne voirie de la CCTER veut bien superviser le projet. Le projet sera présenté publiquement le 27/06/2014 à 19 h à la salle Piquet aux habitants de Chevignat.
5. Des subventions peuvent être obtenues auprès de CAP 3B dans le cadre de l'amélioration des places publiques. Le conseil donne son accord pour que Mme le Maire constitue le dossier.
6. Mme le Maire explique que le Sénateur Berthou présent pour l'exposition de M. Pierre WELCOMME en 2008 avait dit que le jour où nous enfouirons les lignes autour de la chapelle, il nous ferait bénéficier de sa réserve parlementaire. Le conseil municipal donne son accord pour que cette demande soit faite.

7. Voirie : les travaux d'enrobés prévus en 2013 pour fin 2014, en coordonnés avec l'eau potable et l'assainissement, pourront donc être réalisés en octobre 2014 comme prévu.
8. La porte de Salle Piquet a été endommagée par un fourgon de l'entreprise DUMAS TP intervenant sur le chantier. Un devis a été demandé à la menuiserie BRET de LENT pour changer la porte et la mettre aux normes accessibilité. Cette facture sera prise en charge par l'entreprise DUMAS ou son assurance.
9. Les toilettes de la salle Piquet sont reliées à une fausse sceptique. Cette dernière devra donc être vidée rapidement afin de permettre son raccordement au réseau.

## **5. COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES**

Bâtiment – Voirie- Patrimoine communale : prochaine réunion le 18/06/2014 à 18 heures.

Rythmes scolaires : Diverses réunions avec Treffort Cuisiat et Pressiat et un engagement pris pour la gratuité aux parents, les participations aux frais ayant été ramenées à moins de 100€ par enfant. En ce qui concerne Coligny cette participation serait de 247€ par enfant (15h-16h30 deux jours par semaine).

Transports scolaires : la réunion publique et la rencontre avec le conseil général a permis d'éclaircir les problématiques d'arrêts. Pendant les travaux de Chevignat, les enfants du bas de Chevignat iront à l'arrêt RD52 avec un parent pour les faire traverser la route. Les arrêts de Courmangoux sont déplacés « aux courges » entre Le Marais et la Courbatière. L'arrêt demandé aux granges neuves sur Pressiat pour les familles des Chagnettes est accepté.

Conseil Communautaire : L'annonce des intercos à plus de 20 000 habitants a suscité des discussions. Mme la Présidente de la CCTER, Mme Monique WIEL propose une réunion à chaque commune avec le directeur des Services pour expliquer les missions et rôles de notre Cté de Cnes. Une convocation est remise en séance pour le mardi 24 juin à 20h30 en salle des associations pour les élus de Courmangoux et Pressiat.

Actions sociales communautaires :

- Présentation des structures :
  - o Réseau des assistantes maternelles
  - o Crèche de Saint Etienne du Bois
  - o Espace jeune
  - o CLIC (séniors).

Environnement communautaire :

- Assainissement collectif : contrôle, vidange et réhabilitation.
- Les déchets : ordures ménagères et tri sélectif.

Désignation d'un juré d'assise : Mr Tupin.

## **6. POINT SUR LES DEMANDES D'URBANISME**

La Courbatière : Permis de construire pour surélévation d'un bâtiment.

La Courbatière : Déclaration de travaux pour changement toiture.

Courmangoux rue des vignes : Déclaration de travaux pour agrandissement salle d'eau de 17 m<sup>2</sup>

Courmangoux en Couettant : CU d'information.

**7. REMISE EN MAINS PROPRES DES CONVOCATIONS POUR UNE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNELLE LE 20 JUIN 2014 POUR DESIGNER 3 MEMBRES TITULAIRES ET 3 MEMBRES SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS DU 28 SEPTEMBRE 2014**

**8. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Le conseil général sollicite le soutien des communes dans une campagne de sensibilisation à la réduction des déchets sauvages au bord des routes.

Le SIEA nous informe que les horloges astronomiques et les lampes à mercure ont été changées. Les travaux ont été réceptionnés en février 2014. Montant restant à charge par la commune 14 319.54 €. Le différentiel de consommation se verra sur la facture de 2016 (N-2) du SIEA à qui nous avons transféré la compétence éclairage public. L'intensité de l'éclairage a été baissée sur Courmangoux. La question se pose de faire un essai pour éteindre l'éclairage la nuit nous solliciterons l'avis du syndicat pour la consommation d'électricité.

Le Grand Brûle : après la manifestation de l'USEP du 5 juin 2014, il faut penser à l'organisation de la commémoration du 18 juillet 2014 à 19 heures (apéritif, dépôt de gerbe, invitation groupée des 5 communes).

Inauguration de la caserne de gendarmerie de Ceyzériat demain 14 juin à 10h.

Invitation de Bourg Habitat pour la découverte de 3 opérations d'aménagement et de construction s'inscrivant dans une approche environnementale de l'urbanisme et respectant les règles de construction des bâtiments basse consommation (BBC). Le Clos de la Rippe à Montagnat mardi 17 juin à 18h – Le Clos des Erables à Curtafond vendredi 20 juin à 10h – Le verger du moulin à Treffort le 21 juin à 14h30.

Demande d'occupation de la voirie pour un pizzaiolo le lundi soir au plan d'eau de Chevignat. Il prendra l'électricité au bâtiment toilettes.

Sur le forum du site internet des questions ont été posées : des estimations de travaux sont à faire pour apporter une solution sur l'évacuation des eaux pluviales de l'impasse de la Traboule.

Un contact sera pris auprès d'EDF afin d'expliquer les micros coupures électriques subit par la commune récemment.

Le 17/06/2014 l'orage a fait déborder le trop-plein de la carrière, un rendez-vous est fixé avec M DANNEMULLER le 24/06/2014 pour aborder ce sujet.

Visite de l'évêque le 19/06/2014 (de 16 à 18 heures)

Rallye pédestre le 13/07/2014.

Les jeudis du Revermont passeront par Courmangoux le 07/08/2014 ainsi que les mardis surprise le 15 juillet. Reste à trouver des lieux insolites. Contactez l'office du tourisme pour donner des idées.

Passage du Tour de l'Ain le 16 août à Chevignat et Roissiat.

Rando cyclo le 31/08/2014.

Passage du triathlon vert OXYRACE le 2 septembre 2014.

Petites scènes vertes : du 17 au 22/05/2015 de dix spectacles (neuf séances scolaires et une familiale) seront donnés à la salle des fêtes.

La commission des finances se réunira le 01/07/2014 à 18h00 afin de préparer la prospective et la révision des prêts.

Prochaine réunion le VENDREDI 25 JUILLET 2014 à 20 h en salle de conseil de la mairie de Courmangoux.